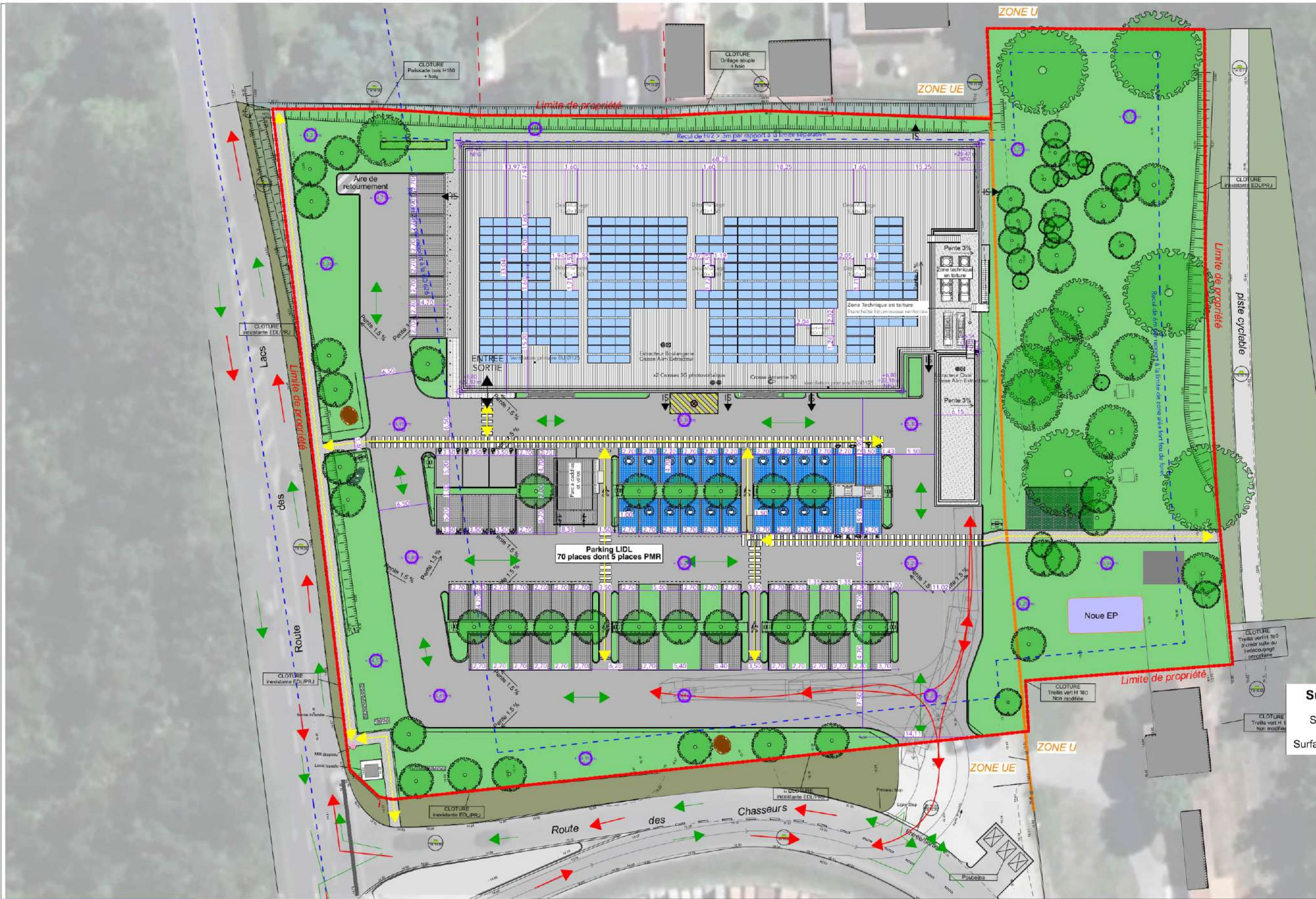




Surface commerciale LIDL - T14FR
Surface de plancher : 2176 m²
Surface de vente réglementaire : 1506,94 m²
Niveau fini : 22,10m NGF
Surface totale panneaux photovoltaïques : 719,5 m²

Parcelle LIDL			
Surfaces ARTIFICIALISEES	AVANT projet	6 171,03 m ²	60,1%
	APRES projet	6 091,19 m ²	59,3%
Surfaces PERMEABLES	AVANT projet	4 099,37 m ²	39,9%
	APRES projet	5 006,19 m ²	49,2%
Surfaces d'espaces verts en pleine terre	AVANT projet	4 099,37 m ²	39,9%
	APRES projet	4 179,81 m ²	40,7%



MAGASIN :
LIDL à AUREILHAN
51 route des Chasseurs - 40200 AUREILHAN

DR :
LIDL Direction Régionale d'Aquitaine (09)
Chemin St Elai de Noyon - 33610 CESTAS

DESIGNATION :

PLAN DE MASSE

TYPE MAGASIN:

T14FR

Type de surface	Désignation	nombre ou m ²
1. Nombre de places de parking		70
	dont nombre de places PMR	5
	dont nombre de places famille	3
	dont nombre de places véhicule électrique	2
	dont nombre de places pré-équipées élec	16
	dont nombre de places sous ombrées	0
	dont nombre de places en enrobée	3
	dont nombre de places en pavés drainants	67
2. Surface du parking couvert	Aire de circulation des PL incluse	0,00
3. Surface du parking non couvert (enrobée)	Aire de circulation des PL incluse	2 393,56
4. Surface de l'aire de circulation du camion (le cas échéant)	(uniquement pour les projets dans la région administrative de l'île de France)	
5. Surface de places de stationnement et voirie DRAINANT		878,38
6. Surface de places de stationnement et voirie ENROBEE		2 393,56
7. Surfaces ARTIFICIALISEES	AVANT projet	6 171,03
	APRES projet	6 091,19
8. Surfaces PERMEABLES	AVANT projet	4 099,37
	APRES projet	5 006,19
9. Surface rampe de quai béton		76,00

m²	Type de surface	m²	Eléments relatifs au PLU
70	10. Surface totale des espaces verts	4 179,81	1. Espaces plantés :
5	dont Surface effective des EV	4 179,81	- % d'espaces verts
31	11. Surface totale des VRD	3 744,19	- % d'espaces libres plantés
2	dont Surface VRD stationnement	930,98	- nombre d'arbres
16	dont surface Aires de stationnement (voir calcul loi ALUR PC2d)	3 544,00	2. Implantation des constructions
0			- par rapport aux voies
3	12. Surface photovoltaïque en toiture	719,50	- par rapport aux limites séparatives
67	13. Surface ombrées photovoltaïques	0,00	
00	14. Surface terrain initial	10 271,00	3. Volumes de stationnement
56	15. Emprise au sol	2 347,00	- voitures
16	16.	12,01	- places (le cas échéants)
	17. Surface de la façade commerciale	649,80	3.1 Limitations
			- loi SRU
			- loi ALUR
			- autres
			4. Emprise au sol maximale CES
			% du terrain
			5. Toiture : pente
			6. Zone constructible
			7. Ration volume bâtiment réalisés

Eléments relatifs au PLU	PLU	Projet
1. Espaces plantés : - % d'espaces verts - % d'espaces libres plantés - nombre d'arbres	35% - -	40,7% 40,7% 32
2. Implantation des constructions : - par rapport aux voies - par rapport aux limites séparatives	5 Variable	5 Variable
3. Places de stationnement - voitures - vélos (le cas échéant)	75 -	70 8
3.1 Limitations - loi Alur - loi SRU - autres	1632,00 - -	2561,08 - -
4. Emprise au sol maximale CES % du terrain	-	2 347,00
5. Toiture : pente	40%	22,85%
6. Zone constructible	oui	5,00
7. Ration volume bâtiment réalisable	-	-
8. Clôtures	<2m	oui
9. Bassin de rétention	-	oui
10. Couleurs imposées (RAL)	3 coul. Max	Blanc Ton pierre
11. Surface parement de façade	-	-
12. Surface panneaux composites	-	-
13. Surface autre revêtement	8m	6,8m
14. Hauteur maximale des constructions	-	monopente
15. Type de toiture	-	-
16. Hauteur, nombre et emplacement de mâts dits drapeaux	-	-
17. Zone PGRI et/ou PPR	UE / U	-
18. Zone PLU	-	-
19. Zone SCOT	-	-
20. Volume déblais	-	-
21. Volume remblais	-	-
Présence de tour à gauche (axe principale) En entrée En sortie	- VRAI VRAI	NON FAUX FAUX

PHASE		APD
DATE	01/12/2025	INDICE
		M
ECHELLE :	1:500	
ARCHITECTE :	RDA	
	Yann DOREAU - Architecte ENSAIS 6, rue René Martrenchar immeuble "Le Roof" 33150 CENON	